24 janvier 2006 **06.301**

Question Adrien Laurent

Favoriser les temps partiels dans l'enseignement primaire

Favoriser les temps partiels dans l'enseignement primaire:

– une mesure à encourager en stimulant les commissions scolaires;
– une mesure bien utile pour lutter contre l'épuisement professionnel.

Dans les écoles primaires de nos villages, les enseignants désireux d'obtenir des allégements permanents d'horaire se heurtent trop souvent aux réticences, voire aux refus des commissions scolaires. Ces dernières ne sont pas très favorables à instaurer définitivement des temps partiels en raison des charges supplémentaires supposées que cette pratique entraînerait.

Tout au contraire, il y aurait lieu de favoriser activement la possibilité pour des instituteurs-trices de réduire durablement leur horaire de travail: il en découlerait un meilleur partage du travail et une diminution des longs arrêts de travail pour épuisement professionnel (*burnout*).

Le Conseil d'Etat – par l'intermédiaire du Département de l'éducation de la culture et des sports – envisage-t-il d'encourager ces autorités scolaires à revoir leur politique frileuse en cette matière?

Le service de l'enseignement obligatoire ne doit-il pas être chargé de reprendre site par site la promotion de ces mesures indispensables en raison de la tension et de la fatigue qui règnent dans l'enseignement primaire et dans ce marché du travail particulier?

Cosignataires: J.-M. Gaberell, C. Bertschi, O. Duvoisin, M. Debély, C. Borel, B. Nussbaumer, C. Mermet et E. Flury.